

## Programme des nouveaux gTLD en bref

Quelle direction prendrons-nous ensuite ? À vous de le dire ! Bientôt les entrepreneurs, sociétés, gouvernements et communautés du monde entier pourront demander l'introduction et l'exploitation d'un nom de domaine générique de premier niveau de leur choix.

Qu'est-ce qu'un gTLD ? gTLD est l'acronyme de « generic top-level domain » (nom de domaine générique de premier niveau), c'est-à-dire une extension Internet, telle que .com, .org ou .net. À l'heure actuelle, il existe environ

une vingtaine de gTLD, mais il pourrait bientôt y en avoir des centaines.

N'importe quelle entité, située n'importe où dans le monde, peut introduire une demande de création et d'exploitation d'un nouveau registre de gTLD. Les demandes pourront être introduites entre le 12 janvier et le 12 avril 2012. Visitez le site <http://icann.org/newgtlds> pour en apprendre davantage sur le programme et la marche à suivre pour introduire une demande.

## FAQ

### *Est-ce qu'introduire une demande de nouveau gTLD revient au même qu'acheter un nom de domaine ?*

Non. Aujourd'hui, les organisations et individus du monde entier peuvent enregistrer des noms de domaines de second niveau et, dans certains cas, des noms de domaines de troisième niveau. La demande d'un nouveau gTLD est un processus bien plus complexe. Le candidat à un nouveau gTLD a, en fait, pour but de créer et de gérer l'activité du registre prenant en charge le système de nom de domaine d'Internet. Cela implique un certain nombre de lourdes responsabilités, du fait que l'opérateur d'un nouveau gTLD gère une partie visible de l'infrastructure d'Internet.

### *L'introduction des nouveaux gTLD modifiera-t-elle le fonctionnement d'Internet ?*

Il n'est pas prévu que l'augmentation du nombre de gTLD dans la racine affecte le fonctionnement d'Internet, mais cela pourra, par exemple, changer potentiellement la manière dont les personnes trouvent des informations sur Internet ou comment les sociétés planifient et structurent leur présence en ligne.

### *Puis-je demander n'importe quel type de gTLD ou existe-t-il des restrictions spécifiques ?*

L'ICANN a un ensemble de règles techniques spécifiques qui sont applicables à toutes les chaînes gTLD proposées. Toutes les restrictions spécifiques sont soulignées dans le guide du candidat. Le programme permet d'introduire votre demande

de noms de domaines internationalisés (IDN) ou utilisant les caractères latins de premier niveau.

### *Qu'est-ce qu'un IDN ?*

IDN signifie nom de domaine internationalisé. Les noms de domaine internationalisés sont des noms de domaine contenant des caractères utilisés dans la représentation locale de langues non écrites avec l'alphabet latin de base, composé de 26 lettres (a - z). Un IDN peut comporter des lettres latines avec des signes diacritiques (comme les accents) ou se composer de caractères provenant d'alphabets non latins tels que l'arabe ou le chinois. Les noms de domaine de premier niveau IDN offriront nombre de nouvelles opportunités et d'avantages pour les utilisateurs du monde entier, en leur permettant de définir et d'utiliser des domaines de premier niveau dans leur langue maternelle et leur propre alphabet.

### *Qu'est-ce que le « guide du candidat » ?*

Le guide du candidat fournit les différentes étapes à suivre pour les demandeurs de nouveaux gTLD. Il spécifie les documents et les informations nécessaires pour la demande, les engagements financiers et juridiques et à quoi s'attendre lors des périodes de demande et d'évaluation. Vous trouverez le guide du candidat ici : <http://icann.org/newgtlds>

### *À combien s'élèvent les frais d'évaluation ?*

Les frais d'évaluation sont estimés à 185 000 USD. Les candidats devront payer un acompte de 5 000 USD par nom demandé au moment de l'inscription. Les 5 000 USD seront déduits des frais d'évaluation.

## FAQ

suite

### ***Y a-t-il des frais supplémentaires dont je devrais être au courant lors de la demande d'un nouveau gTLD ?***

Oui. Les candidats peuvent se voir demander des frais supplémentaires dans certains cas lorsque des étapes de processus spécialisées sont applicables. De plus, les demandeurs financeront leurs propres frais de lancement et d'exploitation. Consultez la section 1.5.2 du guide du candidat.

### ***Que se passera-t-il lors de la période de demande et combien de temps durera-t-elle ?***

La période de demande durera 90 jours. Les candidats utiliseront une interface d'application sur le Web nommée « Système de demande de TLD » (TAS - TLD Application System) pour introduire leur demande ; ils y répondront aux questions et chargeront leurs documents d'accompagnement. Après la période de demande, il y a plusieurs étapes d'évaluation, chacune avec sa propre durée estimée.

### ***Combien de temps durera le processus d'évaluation ?***

Le processus d'évaluation devrait durer de 9 à 20 mois. Une demande devra peut-être passer par plusieurs étapes avant qu'un jugement définitif ne soit rendu. Consultez la section 1.1 du guide du candidat.

### ***Comment seront évaluées les demandes de gTLD ?***

Le guide du candidat décrit les critères et les exigences. Toutes les demandes seront évaluées indépendamment de ces critères publiés. Des panels d'évaluation présélectionnés seront chargés de déterminer si les demandes satisfont aux exigences préétablies.

### ***Que se passe-t-il après l'approbation d'un nouveau gTLD ?***

Une fois qu'une demande satisfait aux critères du guide du candidat et qu'elle réussit tous les processus d'évaluation et de sélection, y compris les processus d'objection et



d'approbation finale, le candidat doit conclure un accord avec l'ICANN et réussir les tests de pré-délégation technique avant que le nouveau gTLD soit délégué à la zone racine.

### ***Quand et comment puis-je voir quels gTLD ont été demandés et par qui ?***

Après la fermeture de la période de soumission de demandes, l'ICANN étudiera l'exhaustivité des demandes. Dans les semaines suivant la fin de la période de soumission des demandes, l'ICANN publiera toutes les demandes jugées complètes et prêtes pour évaluation.

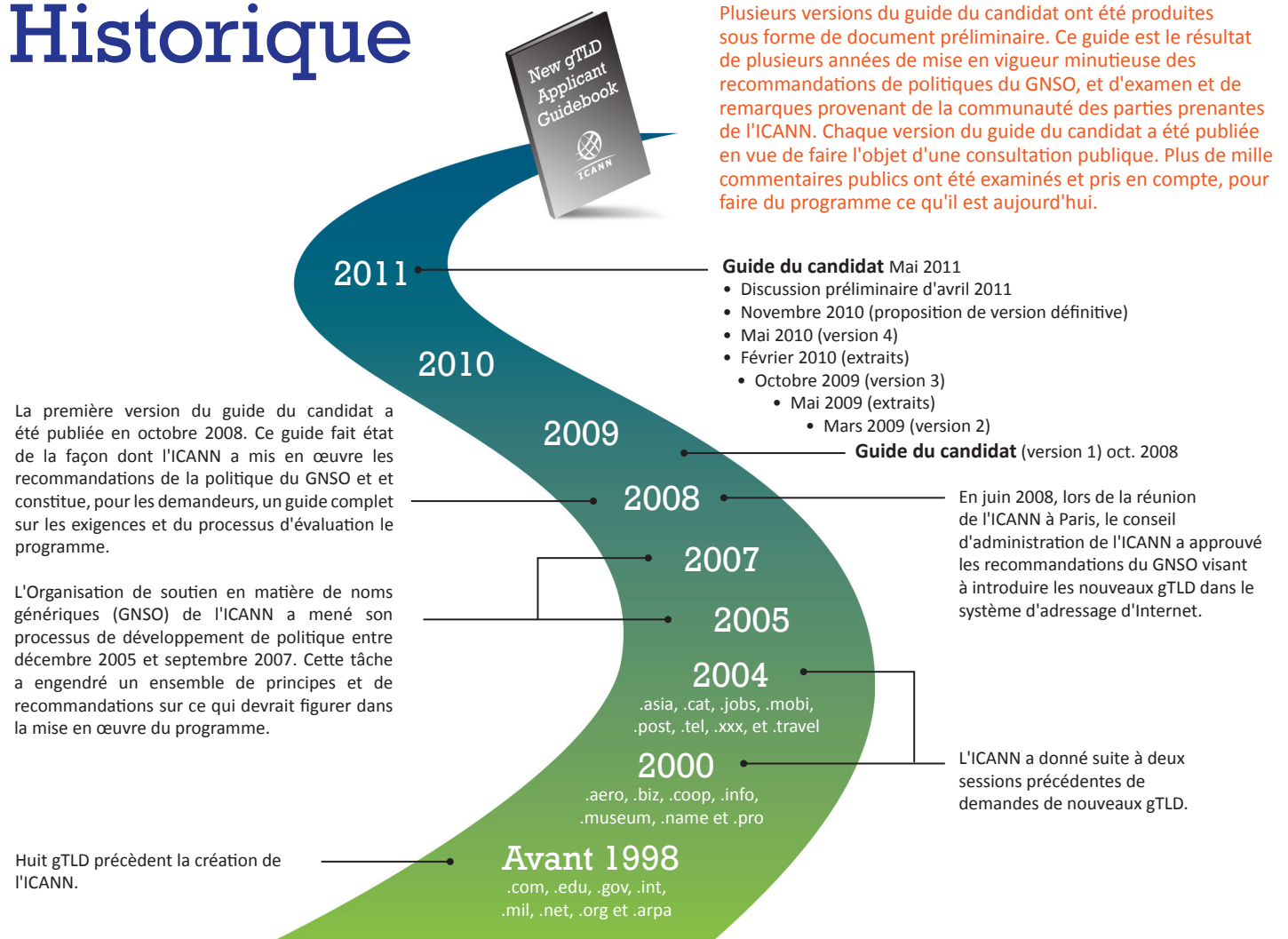
### ***Comment puis-je m'opposer à une demande ?***

Une fois que la liste de toutes les demandes de TLD a été publiée sur le site Web de l'ICANN, les tierces parties disposeront d'un certain délai pour déposer une objection officielle à l'aide de procédures de résolution de conflit préétablies. Les objections seront traitées par des fournisseurs de services de résolution de litiges indépendants, plutôt que par l'ICANN.

### ***Que puis-je faire si quelqu'un demande une chaîne qui représente ma marque ou ma marque de commerce ?***

Vous pouvez déposer une objection auprès du fournisseur de services de résolution de litiges sélectionné afin de traiter les objections pour « violation des droits d'autrui ». Les détails sur ces procédures, comme qui est recevable, où et comment les objections sont déposées et combien coûteront les objections, se trouvent dans le Module 3 du guide du candidat et dans la procédure de résolution de litiges en matière de nouveaux gTLD.

## Historique



## Étapes suivantes

- Visitez le site <http://icann.org/newgtlds> pour consulter

- *le guide du candidat*
- *l'intégralité des FAQ*
- *des vidéos de formation*
- *et plus encore.*

- Suivez-nous sur **Twitter@newgtldsicann**



- Contactez-nous par courriel: [newgtld@icann.org](mailto:newgtld@icann.org)





# Nouveaux Domaines

## génériques de premier niveau

*Quelle direction prendrons-nous ensuite ? À vous de le dire !*

**Les nouveaux gTLD changent Internet. Découvrez ce qui pourrait changer dans votre organisation.**

***Qui devrait en savoir plus sur les nouveaux gTLD ?***

- *Les professionnels de la publicité, du marketing et des stratégies de marque*
- *Les investisseurs*
- *Les gouvernements*
- *Les organismes à but non lucratif*
- *Les associations de commerce*
- *Les détenteurs de marques commerciales*
- *Les avocats spécialisés en propriété intellectuelle*

<http://icann.org/newgtlds>

**À propos de l'ICANN** La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) a été fondée en 1998 pour coordonner les identifiants uniques d'Internet dans le monde entier. Sans cette coordination, nous n'aurions pas le réseau Internet mondial unique que nous connaissons. Elle rassemble, au sein d'une organisation à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, des participants du monde entier qui œuvrent à la préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'interopérabilité d'Internet. Elle encourage la concurrence et développe des politiques d'identifiants Internet uniques. L'ICANN ne contrôle pas le contenu publié sur Internet. Elle ne peut mettre fin au spam et ne gère aucunement l'accès à Internet. Mais étant donné le rôle de coordination qu'elle joue au sein du système d'attribution de noms sur Internet, elle exerce une influence non négligeable sur le développement et l'évolution d'Internet.

